



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



PUBLIE LE **08 FEV. 2023**  
N°2023- 017

Conseil municipal  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**SEANCE DU 25 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi, vingt-cinq janvier à vingt heures trente-trois minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi dix-neuf janvier s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent JEANNE, Maire en exercice.

OBJET DE LA DELIBERATION

**Convention relative à la participation financière du Conseil Régional d'Île de France à la création d'une « pépinière médicale » dans la commune de Champigny-sur-Marne**

**Rapporteur** : Mme DUVERGER

**Direction** : Direction des assemblées, affaires générales et juridiques

**Service** : Service travaux des assemblées

**Présent(e)s :**

M. JEANNE, **Maire.**

Mme THIROUX, M. DUVAUDIER, Mme AMAR, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. CHATAUD, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. GOUPIL, Mme SAUSSEREAU, M. AKKOUCHE, Mme CARPE, M. BASTIN, Mme BERTRAND, M. NGANDE, Mme BENAHMED, M. PICOT, **adjointes et adjoints au Maire,**

M. VIGUIE, M. GAUDIERE, M. LHOSTE, M. RIBEIRO **conseillers municipaux délégués**  
Mme DUVERGER, Mme PARLOUAR, Mme BENOLIEL, Mme SAILLAND, Mme DEGAGER-PHALANCHERE, M. SLIMOVICI, Mme DE OLIVEIRA, M. BARON, Mme THEOPHILE, Mme NGANDE, Mme CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER, Mme ADOMO, M. MAILLER, M. SY, Mme MASMOUDI, M. TITOV, Mme KEITA-GASSAMA, M. PESSOA GRIJO, M. SUDRE, M.FORHAN, Mme CIPRIANO **conseillères municipales et conseillers municipaux**

**Absent(e)s et/ou excusé(e)s :**

M. LATRONCHE (donne procuration à Mme AMAR), M. BOULAY (donne procuration à Mme THIROUX), Mme DONATIEN (donne procuration à M. AKKOUCHE), M. SOLARO (donne procuration à Mme ADOMO)

**Secrétaire de séance** : Mme NGANDE

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présent(e)s : 45

Nombre de procurations : 4

Nombre de votant(e)s : 49

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

DIRECTION DE LA SANTE  
FV/RG  
Séance du conseil municipal du 25 janvier 2023

## Le Conseil municipal,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** la délibération n°CP2022-404, du Conseil Régional d'Ile-de-France du 10 novembre 2022, approuvant dans son article 4, la participation financière du Conseil Régional d'Ile-de-France à la création de la « pépinière médicale » sur la commune de Champigny-sur-Marne,

**Vu** la notification d'attribution de subvention de la Région Ile-de-France en date 24 novembre 2022,

**Vu** l'avis de la 4ème commission Solidarité - Action sociale - Prévention - Santé - Politique en direction des seniors - Condition animale émis lors de sa séance du 16 janvier 2023,

**Vu** l'avis de la 1ère commission Finances - Affaires générales - Marchés et Achats Publics - Personnel Communal - Formation du personnel - handicap - Nouvelles Technologies émis lors de sa séance du 17 janvier 2023,

**Considérant ce qui suit :**

- La nécessité d'un soutien à la création de la « pépinière médicale » sur la commune de Champigny-sur-Marne,
- La proposition de la Région Ile-de-France de signer une convention définissant les engagements mutuels relatifs à cette dotation,

**après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**ARTICLE 1 :** Approuve les termes de la convention entre le Conseil Régional d'Ile-de-France et la Ville de Champigny-sur-Marne.

**ARTICLE 2 :** Dit que les recettes seront inscrites au budget de l'exercice en cours, à savoir : chapitre 13, fonction 511, nature 1322.

**ARTICLE 3 :** Autorise Monsieur le Maire ou son représentant, par délégation, à signer ladite convention et tout document y afférent.

  
**Monsieur Laurent JEANNE**  
Maire de Champigny-sur-Marne  
Conseiller régional d'Ile-de-France

**POUR EXTRAIT CONFORME**